

Image not found or type unknown



Regroupement familial sur place

Par **nanou_old**, le **21/11/2007** à **14:12**

bjr, j'ai déposé un dossier de regroupement familial sur place dont le bénéficiaire été mon mari il vient d'avoir un récépissé "vie privé vie familial" nsachant qu'à la base on avait tout les deux un titre mention "étudiant" est ce que pour moi le changement de statut va être automatique merci d'avance nje m'inquiète un peu